

# Documents et informations

## Quelques principes intangibles

Cette liste de « principes intangibles » a été publiée par *Fideliter*, la revue mensuelle du district de France de la Fraternité Saint-Pie X, dans son numéro 208. Nous la reproduisons intentionnellement, parce qu'elle résume de façon excellente les principes qui fondent le combat des catholiques contre le néo-modernisme ambiant. Ces principes, comme l'indiquent les nombreuses références données en note, n'ont rien de nouveau ni d'original. Ils sont l'expression de la foi catholique que nous avons promis de professer au jour de notre baptême.

*Le sel de la terre.*

1. Les articles de foi ne changent pas de sens avec le temps et les époques, mais signifient toujours les mêmes vérités <sup>1</sup>.
2. La vertu de foi n'est pas un sentiment religieux naturel ou le fruit d'une réflexion de l'esprit mais un assentiment surnaturel de l'intelligence à la vérité reçue de Dieu par l'intermédiaire de la prédication extérieure <sup>2</sup>.
3. C'est un dogme de foi que l'existence de Dieu, créateur de toutes choses, peut être démontrée avec certitude grâce à la lumière naturelle de la raison <sup>3</sup>.
4. Il est certain que la seule véritable Église du Christ est l'Église catholique romaine <sup>4</sup>. C'est en outre un dogme de foi que l'appartenance à l'Église catholique est nécessaire au salut de tout homme <sup>5</sup>. Est suspecte d'hérésie la proposition suivante de Vatican II : « L'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir des autres Églises et communautés ecclésiales séparées comme moyen de salut, dont la vertu dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique <sup>6</sup>. »
5. Inviter quelqu'un au culte d'une religion non catholique est toujours matière à une faute de même nature que ce culte et à un scandale – qui blesse la charité. C'est encore vrai si le souverain pontife fait cette invita-

---

<sup>1</sup> — Serment antimoderniste, Ds 3541.

<sup>2</sup> — Serment antimoderniste, Ds 3542.

<sup>3</sup> — Concile du Vatican, Ds 3026.

<sup>4</sup> — Pélage II, Ds 468.

<sup>5</sup> — IV<sup>e</sup> concile de Latran, Ds 802.

<sup>6</sup> — *Unitatis Redintegratio*, ch. 1, n°3.

tion, même lorsqu'il est motivé par l'intention de promouvoir la paix dans le monde <sup>1</sup>.

6. C'est un dogme de foi que tout homme – à l'exception de la Vierge Marie – est conçu affecté du péché originel <sup>2</sup>. C'est un dogme de foi que l'homme atteint du péché originel ne peut, par ses forces naturelles, ni mériter la grâce, ni l'obtenir par la prière, ni s'y disposer positivement <sup>3</sup>. C'est enfin un dogme de foi que, à compter de la promulgation de la loi évangélique, le baptême est nécessaire pour le salut éternel de tout homme, d'une nécessité de moyen <sup>4</sup>.

7. C'est un dogme de foi qu'aucune action de l'homme ne peut l'orienter vers la vie éternelle sans une grâce intérieure à l'âme <sup>5</sup>. C'est un dogme de foi qu'un acte de foi surnaturelle est nécessaire pour que l'adulte soit justifié <sup>6</sup>.

8. C'est un dogme de foi que Jésus-Christ, en tant qu'homme, est roi <sup>7</sup>. Il est plus précisément roi de toutes les nations (c'est-à-dire des cités, ou États) : cette proposition n'est pas un dogme de foi, mais elle appartient à la doctrine catholique <sup>8</sup>. Cette doctrine affirme aussi que l'État est indirectement subordonné à l'Église <sup>9</sup>. Le laïcisme, en tant qu'il prône la non-confessionnalité de la société civile, s'écarte gravement de la vérité <sup>10</sup>. En outre, « qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur <sup>11</sup> ».

9. « La personne humaine a droit à la liberté religieuse. Cette liberté consiste en ce que tous les hommes doivent être exempts de toute contrainte de la part tant des individus que des groupes sociaux et de quelque pouvoir humain que ce soit, de telle sorte qu'en matière religieuse, nul ne soit forcé d'agir contre sa conscience ni empêché d'agir, dans de justes limites, selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres <sup>12</sup> » : cette proposition de Vatican II est une erreur grave <sup>13</sup>.

10. La matière éloignée du sacrement de confirmation est le saint chrême. Selon l'opinion commune des théologiens, l'huile servant à la

<sup>1</sup> — Pie XI, *Mortalium animos*. R.P. MERKELBACH, *Summa theologiae moralis*, Desclée, 1938, t. I, § 963.

<sup>2</sup> — Concile de Trente, Ds 1511 à 1516.

<sup>3</sup> — Ds 374, 376, Ds 1525, Ds 1553.

<sup>4</sup> — Ds 903, 1314 et 1348.

<sup>5</sup> — Concile de Trente, Ds 1525s.

<sup>6</sup> — Concile de Trente, Ds 1532.

<sup>7</sup> — Symbole de Nicée-Constantinople, PIE XI, *Quas primas*, Ds 3675 et *passim*.

<sup>8</sup> — PIE XI, *Quas primas*, Ds 3679 et *passim*.

<sup>9</sup> — PIE IX, *Syllabus*, Ds 2924., LÉON XIII, *Immortale Dei*. SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, II-II, q. 60, a. 6, ad 3.

<sup>10</sup> — PIE XI, *Quas primas*.

<sup>11</sup> — SAINT PIE X, *Vehementer nos*.

<sup>12</sup> — *Dignitatis humanae*, ch. 1, n° 2.

<sup>13</sup> — PIE IX, *Quanta Cura*. LÉON XIII, *Immortale Dei et Libertas praestantissimum*.

confection du saint chrême doit être de l'huile d'olive. L'utilisation d'une autre huile rend donc douteuse la validité de la confirmation. Or, en dehors du cas de nécessité, il n'est jamais licite d'utiliser, pour les sacrements, une matière douteuse. Par conséquent, le canon 847 (§ 1) du code de Droit canonique de 1983, en ce qu'il autorise le ministre à se servir, pour l'administration des sacrements, d'huiles fabriquées à partir d'autres plantes que l'olive, n'a pas force de loi.

11. C'est un dogme de foi que la messe est un vrai et propre sacrifice <sup>1</sup>, et que ce sacrifice est propitiatoire, c'est-à-dire propre à satisfaire pour les offenses à Dieu <sup>2</sup>. Par ailleurs, le *Novus Ordo missae* de Paul VI (3 avril 1969) « s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe <sup>3</sup> » et ne satisfait pas aux conditions d'un culte catholique licite, du point de vue du ministre comme du point de vue du fidèle.

12. Le canon 1095 (§ 2 et 3) du code de 1983 définit des causes d'incapacité au mariage douteuses. Il n'est donc pas permis de s'appuyer sur ces causes pour juger nul un mariage <sup>4</sup>.

13. Les canonisations postérieures à 1969 sont faites dans des circonstances qui en rendent douteux le bien-fondé. C'est pourquoi l'on ne peut pas adopter les fêtes introduites par le Saint-Siège depuis l'instauration du missel de Paul VI.



## A quoi sert le pape ?

Ce texte a été publié dans le Bulletin paroissial *Le Pélican* (mars-avril 2013) du prieuré Saint-François Régis d'Unieux, de la Fraternité Saint-Pie X. Il apporte d'importantes et utiles précisions sur la fonction et les prérogatives du pape.

*Le Sel de la terre.*

**V**U LES CIRCONSTANCES actuelles il n'est pas inintéressant pour les catholiques de chercher à savoir quel est le devoir d'état du pape. Aussi pour vous donner une doctrine brève mais solide sur ce sujet j'emprunterai surtout des citations au cardinal Pie,

<sup>1</sup> — Concile de Trente, Ds 1751.

<sup>2</sup> — Concile de Trente, Ds 1743.

<sup>3</sup> — Cardinaux OTTAVIANI ET BACCI, *Bref examen critique du nouvel Ordo Missae*, préface.

<sup>4</sup> — *Cor Unum* n°61, octobre 1998.

évêque de Poitiers au 19<sup>e</sup> siècle qui a été en tous points remarquable surtout pour la précision et la vigueur de son enseignement.

On s'en doute un pape a beaucoup d'occupations et comme dit saint Paul « La sollicitude de toutes les Églises » (2 Co 12-28) : il faut une force qui n'est pas de l'homme pour porter ce fardeau sinon, c'est sûr, il n'y a qu'à démissionner. Cependant depuis le début des années soixante nous avons des papes qui ont multiplié des activités étranges voire étrangères à leur fonction principale : voyage par-ci et voyage par-là en entretenant très souvent des relations avec les fausses religions et leurs représentants (visites des synagogues, des mosquées, des temples protestants avec discours lénifiants et imprécis ou souvent proches de l'hérésie ; participation aux faux cultes).

Est-ce là ce que le Christ attend du pape ? Nullement. Quel est donc son rôle essentiel ? Si nous connaissons ce rôle nous pouvons porter un jugement fondé et dire :

Nous avons un bon pape : il cherche à ce que tous les hommes – mais d'abord les catholiques – soient fidèles au Christ.

Ou alors :

Nous avons un pape désastreux car il veut plaire à tout le monde et n'ose pas froisser les ennemis extérieurs et intérieurs de l'Église. Les catholiques perdent alors la fermeté dans la foi ainsi que les notions les plus élémentaires du catéchisme.

Saint Paul n'a-t-il pas dit : « *Si je cherche à plaire aux hommes je ne suis plus un serviteur du Christ* » (Ga 1-10) ? Croyons-le, cet avertissement était valable pour les douze apôtres, mais il l'est aussi pour leurs successeurs et tous les conciles qui ont existé et qui éventuellement existeront dans l'avenir.

Certains diront : il ne faut pas juger le pape mais il faut se soumettre inconditionnellement à lui. C'est faux. On ne doit se soumettre inconditionnellement qu'à Dieu qui ne peut ni se tromper ni nous tromper. Mais il va de soi qu'un catholique se soumet au pape quand manifestement il ne fait rien contre les enseignements du Christ. Dans le cas contraire il faut agir comme saint Paul a fait vis-à-vis de saint Pierre : « Je lui résistai publiquement en face parce qu'il se trouvait avoir tort » (Ga 2-11). En effet,

ce n'est pas dans l'Église catholique qu'est admis le principe immoral et despotique que l'ordre d'un supérieur dégage sans restriction la responsabilité personnelle (Dsz 3115).

Il peut y avoir des papes qui n'ont pas l'esprit catholique ; Mgr Lefebvre n'hésitait pas à l'affirmer :

Il faut avoir vécu depuis 1960 à nos jours pour savoir que des papes peuvent conduire l'Église catholique à sa ruine. Cela nous paraissait impossible vu les promesses d'assistance du Saint-Esprit. *Contra factum non fit argumentum*. Contre les faits, les arguments ne valent rien. Les faits sont là, devant nos yeux. Alors, force nous est de conclure que Notre-Seigneur, en prononçant les paroles de l'assistance jusqu'à la fin des temps, n'excluait pas des périodes de ténèbres et un temps de Passion pour son Épouse mystique <sup>1</sup>.

Lorsque Jean-Paul II a décidé la première réunion œcuménique d'Assise (1986), Mgr Lefebvre a eu immédiatement cette pensée : « *C'est la fin des missions !* » En effet à quoi bon apporter la foi catholique aux Africains et autres peuples, si on laisse entendre que toutes les religions sont agréables à Dieu et donnent pareillement le salut éternel. Pourquoi alors résister à l'extension de l'Islam ? Pourquoi les chrétiens risqueraient-ils de se faire tuer à cause de leur religion ? L'œcuménisme moderne, ou le rapprochement de toutes les religions les unes vers les autres par le dialogue, s'oppose manifestement à l'œcuménisme de toujours c'est-à-dire à la conversion des égarés et à leur réunion à la seule et unique religion qui sauve :

Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous jusqu'à la fin des temps (Mt 28-20) ... celui qui ne croira pas sera condamné ! (Mc 16-16).

Écoutons maintenant l'évêque de Poitiers : ce que dit Mgr Pie à propos du devoir de l'évêque de Rome chef suprême sur toute l'Église. Suivez donc attentivement.

L'évêque est encore autre chose que père de famille et pasteur. La signification de son nom l'indique : il est principalement « un surveillant ». Du poste d'observation sur lequel il est placé, il faut qu'il observe, qu'il considère, qu'au besoin il jette un cri d'alarme. Sentinelle de la vérité, défenseur des droits de Dieu, gardien des âmes : voilà pour l'évêque des titres sacrés, qui portent avec eux des obligations inflexibles, des responsabilités indéclinables.

Je suis évêque. Si donc vous attendez de moi que je serai homme de la paix, l'homme de la conciliation, de la condescendance, de la charité, vous ne présumez rien que de vrai. Avec la grâce de Dieu, je serai tel au milieu de vous. Mais là ne se borneront pas mes devoirs, et il se peut que les circonstances m'en imposent d'autres que vous seriez moins préparés à comprendre.

« Je suis évêque ! » A ce titre, je suis parmi vous le consul de la majesté divine, l'ambassadeur et le chargé d'affaires de Dieu. Si le nom du roi mon Maître est outragé, si le drapeau de son Fils n'est pas respecté, si les droits de l'Église et de son sacerdoce sont méconnus, si l'intégrité de sa doctrine est menacé : je

---

<sup>1</sup> — Mgr TISSIER DE MALLERAIS, p. 562, *Marcel Lefebvre, une Vie*.

suis évêque donc je parlerai, j'élèverai la voix, je tiendrai haut et ferme l'étendard de la vérité, l'étendard de la vraie liberté, qui n'est autre que l'étendard de la foi, l'étendard de mon Dieu. Les pusillanimes pourront s'en étonner, les esprits d'une certaine trempe pourront même s'en scandaliser.

La paix : oui, sans doute, c'est le désir ardent de mon cœur, c'est le besoin de ma nature, c'est l'inclination marquée de mon caractère. Mais l'Esprit-Saint m'a enseigné que l'amour de la vérité doit passer avant tout autre amour, même avant l'amour de la paix : « *Veritatem tantum et pacem diligite* » (Za 8-9) « aimez seulement la vérité et la paix »... L'une des prières qui ont été prononcées sur ma tête au jour de ma consécration épiscopale était celle-ci : « Qu'il aime la vérité, et qu'il ne l'abandonne jamais, ni sous l'empire de la crainte, ni sous l'empire de la flatterie. »

« Pour Sion je ne me tairai pas, et pour Jérusalem je n'aurai pas de repos » (Is 62, 1) (*nota bene* : Sion ou Jérusalem représente l'Église), jusqu'à ce que le Sauveur Jésus, rejeté par l'insolence des hommes de notre temps, se lève de nouveau sur le monde pour l'éclairer de ses rayons et le sauver par cet éclat salutaire.

Et de citer saint Hilaire, le glorieux confesseur :

Il n'y a rien de si calamiteux pour le monde que de n'avoir pas reçu Jésus-Christ.

Et encore :

C'est le moins que l'évêque soit un sage, et c'est une nécessité qu'il soit du nombre des doctes. Mais ni la sagesse ni la science ne lui suffisent, si chacune de ces qualités ne se complète par la force. Il faut à l'évêque toutes les vertus du chrétien, toutes les vertus du prêtre ; il les lui faut à un degré éminent. Mais si vous me demandez laquelle de ces vertus est la vertu propre de notre État, l'apanage distinctif de notre profession, la réponse sera facile. L'épiscopat qui est la suprême plénitude de l'ordre, c'est l'apogée de la force spirituelle et de la résistance sacrée.

Ce qui ressort de cet enseignement c'est qu'un pape doit confirmer dans la foi clergé et fidèles sinon il ne sert à rien, il est même nocif puisqu'il favorise la destruction de l'Église. Prions saint Joseph protecteur de la sainte Église pour que cette ligne de conduite soit de nouveau et au plus tôt celle des évêques et en particulier celle du chef suprême de l'Église.

Abbé Pierre Barrère



# Courrier des lecteurs

Le 20 mai 2013

Mon Père,

Après beaucoup d'hésitations, je renouvelle mon abonnement (à partir du n° 85) [...]

Je crois cependant de mon devoir de vous dire que j'ai hésité plus encore que l'an dernier et que l'éditorial de votre n° 84, où, à votre habitude, vous ne voyez que du mauvais chez Benoît XVI, a failli me décider en sens contraire [...].

Mais, au bout du compte, comme votre revue contient matériellement beaucoup plus de bon que de mauvais, y compris des choses que je trouverais pas toujours autre part, je crois avoir le droit de souscrire, au titre de l'acte à double effet, à un abonnement au tarif normal,... en espérant ne pas avoir à m'en « repentir ».

Veillez agréer, on Père, l'assurance de mon filial respect *in Xto Rege per Mariam*,

(Lettre signée.)

*Commentaire :*

Notre lecteur applique le principe du volontaire indirect : une action en soi bonne ou indifférente (la souscription d'un abonnement au *Sel de la terre*) produit un effet bon (pouvoir lire ce que la revue contient de bon) et un effet mauvais (avoir à lire ce qu'elle contient de mauvais). Lorsque l'effet bon ne vient pas de l'effet mauvais et qu'il y a une cause proportionnée (« la revue contient matériellement beaucoup plus de bon que de mauvais »), on peut poser l'action (s'abonner) malgré l'effet mauvais prévu.

Cela dit, le fait que nous fassions ressortir les aspects défectueux du pape doit-il nous être reproché ? Quand dans une soupe on a mis quelques gouttes de cyanure, cela suffit à rendre la soupe mortelle. De même, lorsque le pape mêle le bien et le mauvais (œcuménisme, liberté religieuse, nouvelle liturgie) qui fait perdre la foi, le tout est mauvais. Le mélange de « bon » et de « mauvais » doit être qualifié de mauvais, surtout quand on pense qu'il s'agit du salut des âmes : la Rome conciliaire favorise la perte de la foi, qui est le principe du salut.

Sans doute il est regrettable et pénible de devoir faire ressortir ce mal qui vient de « Rome », mais il est surtout regrettable et pénible que ce mal existe, et il est aussi préoccupant qu'un si petit nombre de voix s'élèvent pour le signaler.



# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**